

Le service social départemental

L'accompagnement par le SSD est au cœur des missions du Département et constitue une action de proximité, au service de tous les citoyens.

Les missions du service social départemental

La mission du SSD est d'aider les personnes en difficulté à retrouver ou développer leur autonomie de vie (*article L123-2 du Code de l'action sociale et des familles*).

Le SSD accompagne les populations pour :

- prévenir des risques de perte d'autonomie de vie,
- protéger des conséquences de perte d'autonomie de vie : aider à recouvrer son autonomie de vie.

Cette mission s'inscrit dans le cadre de l'action sociale et médicosociale des institutions qui « tend à promouvoir l'autonomie et la protection des personnes, l'exercice de la citoyenneté, à prévenir les exclusions et à corriger les effets » (*article L.116.1 de la loi du 2 janvier 2002 de rénovation et modernisation de l'action sociale*).

Les neufs domaines d'intervention du SSD sont ceux relatifs aux conditions d'autonomie de vie :

- **la santé** : couverture médicale, accès aux dispositifs de soins...
- **le logement** : accès, maintien et droit au logement
- **la qualité des relations sociales** : cohésion, citoyenneté, non isolement, accès aux droits fondamentaux, protection des plus vulnérables...
- **l'insertion professionnelle** : accès aux dispositifs de retour à l'emploi, reconnaissance du handicap...
- **l'autonomie économique** : accès aux droits, besoins alimentaires, traitement du surendettement
- **la qualité des relations familiales** : lutte contre la violence intrafamiliale, rapports de filiation...
- **l'éducation des enfants** : l'entretien des enfants, l'aide à la parentalité...
- **la participation à la vie collective** : la culture, les loisirs, les vacances...
- **l'émancipation des personnes** : aider les personnes à s'affranchir des contraintes contraires à leur volonté, à leur besoin d'évolution

Les fonctions et organisation du SSD

Le SSD assure deux grandes fonctions organisées autour de deux pôles :

L'accueil

Il s'adresse à l'ensemble de la population et doit permettre de développer avant tout la fonction de prévention. Le pôle accueil assure un accueil et traitement ponctuel des demandes par une équipe dédiée, organisée pour :

- › apporter une réponse rapide,
- › orienter vers les services compétents,
- › proposer une expertise sociale si nécessaire,
- › assurer des interventions ponctuelles.

L'accompagnement

En référence aux politiques définies dans les schémas existants, l'accompagnement s'adresse à des publics prioritaires, concernés par les missions incontournables du Département en matière d'action sociale :

- › la prévention et protection de l'enfance,
- › la protection et l'insertion des personnes.

Le pôle accompagnement du SSD offre un accompagnement sur la durée aux personnes dont la situation le nécessite, c'est-à-dire :

- › en situation de perte d'autonomie,
- › en rupture de liens sociaux et familiaux,
- › qui traversent une crise occasionnelle,
- › en situation de vulnérabilité.

Le projet individualisé d'accompagnement (PIA)

Inspirée de la loi du 2 janvier 2002, le PIA est un processus d'accompagnement centré sur la personne et ses potentialités avec une méthode participative visant à résoudre les problèmes générés par une situation d'exclusion.

La personne est considérée comme actrice de son changement. L'accompagnement est fondé sur une démarche volontaire et sur la capacité d'engagement dans la réciprocité.

Le PIA repose sur 4 principes :

- › la co-construction d'un projet d'accompagnement social,
- › la définition du plan d'aide sur la base d'objectifs partagés,
- › des étapes de co-évaluation ou de concertation,
- › une durée permettant d'intégrer la possibilité d'une fin d'intervention sociale.

Le P.I.A fait suite à un diagnostic social et peut être utilisé dans tous les 9 domaines d'intervention du SSD. Il décline les objectifs atteignables et réalisables. Il peut être révisé à tout moment et réajusté.



Ce site utilise des cookies pour favoriser votre navigation et enrichir les contenus qui vous sont proposés.
Vous pouvez néanmoins les désactiver à tout moment si vous le souhaitez.

✓ OK, tout accepter

Personnaliser